



Des Experts-Comptables
à vos côtés

STE HIPPIQUE DE LA LOIRE

3 Bd de l'hippodrome
42110 FEURS

Activité : Association

Comptes annuels du 01/01/2019 au 31/12/2019

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

STE HIPPIQUE DE LA LOIRE
BD DE L'HIPPODROME
42110 FEURS

Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

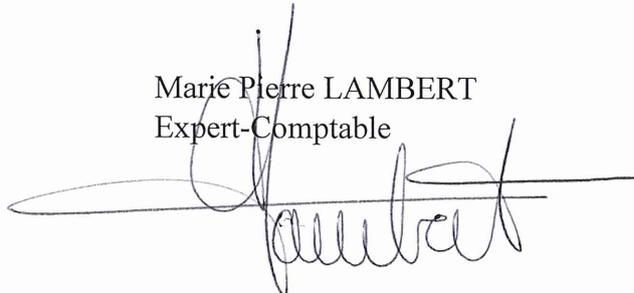
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	382 903.13 Euros
- Total des produits d'exploitation	4 046 103.35 Euros
- Résultat net comptable	-1 167 859.69 Euros

Fait à ST ETIENNE

Le 23/01/2020

Marie Pierre LAMBERT
Expert-Comptable



SOCIÉTÉ DES COURSES
de FEURS
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2019

Exercice commençant le 1er Janvier 2019 et finissant le 31 Décembre 2019

M. VACHER Gerard	Président, à La Grande Motte - 42110 FEURS
M MICHOLET Jean-Pierre	Vice-Président, à Rue Cl. Marcus - 42210 MARCLOPT
M BENEYCY Guy	Vice-Président, à Rue Montesquieu - 42110 FEURS
M. DUVERGER Daniel	Trésorier, à LD " Le Couéra" - 42130 ST ETIENNE LE MOLARD

Siège social : 3 Boulevard de l'Hippodrome - 42110 FEURS

Nom et adresse de la personne à qui la correspondance doit être envoyée :

BILAN 2019 (après répartition)

ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortis- sements et Provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 174	4 234	1 940	3 274
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains	5 834		5 834	5 834
	Constructions	1 049 347	935 621	113 726	1 821 776
	Installations techniques, matériel et outillage	233 657	222 201	11 456	74 457
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1) :				
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total I		1 295 012	1 162 056	132 956	1 905 341
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :				
	Matières et fournitures consommables				
	Avances et acomptes versés sur commandes	0		0	0
	Créances (2) :				
	Clients et comptes rattachés	5 804	1 000	4 804	12 328
	Personnel				
	Organismes sociaux				
	État	12 290		12 290	33 375
	Sociétés de courses				
	Groupe et associés				
	Autres	123 156		123 156	160 519
	Valeurs mobilières de placement	2 006		2 006	1 612
Disponibilités :					
Banque	99 938		99 938	19 887	
Caisse	7		7	61	
Charges constatées d'avance (2)	7 746		7 746	5 568	
Total II		250 947	1 000	249 947	233 350
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		1 545 959	1 163 056	382 903	2 138 691
(1) Dont à moins d'un an (brut)					
(2) Dont à plus d'un an (brut)					

BILAN 2019 (après répartition)

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	
	après répartition	avant répartition	après répartition	avant répartition
FONDS ASSOCIATIFS : FONDS PROPRES				
Fonds Associatifs sans droit de reprise				
Fonds statutaires				
Subventions d'invest. sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
pour projets associatifs				
régulation du financement des immobilisations				
régulation des encouragements à l'élevage				
autres réserves de régulation				
réserves réglementées et réserves libres	-528 836	639 024	639 024	615 683
Report à nouveau (a)				
Résultat de l'exercice (b)		-1 167 860		23 341
Sous-Total Situation nette	-528 836		639 024	
FONDS ASSOCIATIFS : AUTRES FONDS				
Fonds Associatifs avec droit de reprise				
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables	21 476	21 476	543 716	543 716
Ecart de réévaluation				
TOTAL I	-507 360	-507 360	1 182 740	1 182 740
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour Charges				
TOTAL II				
Fonds Dédiés				
sur subventions de fonctionnement				
sur autres ressources				
TOTAL III				
DETTES (1)				
Dettes Financières				
Emprunts et dettes auprès des établis de crédits (2)	711 390	711 390	857 589	857 589
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'Exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 747	66 747	66 926	66 926
Dettes fiscales et sociales	22 298	22 298	24 326	24 326
Groupe et Associés				
Sociétés de Courses	0	0	0	0
Autres dettes				
Dettes diverses	0	0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	89 828	89 828	7 110	7 110
TOTAL IV	890 263	890 263	955 951	955 951
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	382 903	382 903	2 138 691	2 138 691
(1) Dont à plus d'un an		549 303		691 252
(1) Dont à moins d'un an		340 960		264 699
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque				
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées				
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'une perte				

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ANNEE 2019

CHARGES (Hors Taxes)	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION (1) :		
ACHATS :	22 418	35 115
SERVICES EXTÉRIEURS	91 658	184 828
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS :		
Charges de Pari Mutuel Hippodrome (concessionnaire)	58 224	59 450
Autres	366 090	411 206
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS :	8 645	9 147
CHARGES DE PERSONNEL :		
Salaires et traitements	37 698	35 024
Charges sociales	13 786	14 855
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :		
Charges de Pari Mutuel Urbain Régional	9 209	9 489
Charges de Pari Mutuel Urbain National (y compris redevances Stés mères)	3 293 808	3 471 178
Charges de Pari Mutuel Urbain Local (internet)		
Charges d'autres organismes communs	675	675
Charges spécifiques: Encouragements à l'élevage financés sur fonds propres	17 000	28 250
Charges diverses de gestion courante	790	461
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	102 825	166 958
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 022 826	4 426 637
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 005	13 482
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	12 005	13 482
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	169	95
Sur opérations en capital :		
- valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés (a)	1 701 909	0
- autres		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 702 078	95
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL DES ENGAGEMENTS A REALISER		
TOTAL DES CHARGES	5 736 909	4 440 214
Solde créditeur = excédent		23 341
TOTAL GÉNÉRAL	5 736 909	4 463 555
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
- Secours en Nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel Bénévole		

(a) A l'exception des valeurs mobilières de placement

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ANNEE 2019

PRODUITS (Hors Taxes)	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
PRESTATIONS DE SERVICES ET VENTES DE MARCHANDISES :		
Cotisations des sociétaires	6 330	6 779
Ressources rattachées à l'organisation des réunions :		
- Entrées sur hippodrome	5 696	6 242
- Ventes de programmes		
- Plus values sur prix de réclamation	1 662	5 477
- Produits de parrainage des épreuves		
Ressources rattachées à des prestations annexes à l'organisation des réunions :		
- Ventes à consommer sur place (Bar)		
- Produits des concessions et locations	16 859	28 639
- Autres ressources		
Produits des terrains et autres lieux d'entraînement	2 228	2 230
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes	89 643	118 291
PRODUCTION IMMOBILISÉE :		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :	102 928	265 379
PRODUITS DU PARI MUTUEL ET SERVICES COMMUNS :		
Pari mutuel hippodrome (Prélèvement société et bénéfices centimes)	42 084	40 580
Pari mutuel urbain régional (Prélèvement société et bénéfices centimes)	39 678	33 194
Pari mutuel urbain national (Prélèvement société et bénéfices centimes)	3 705 946	3 879 848
Pari mutuel urbain local (Internet)		
Autres produits des services communs	1 777	1 491
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :	5 255	7 681
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS :		
TRANSFERTS DE CHARGES :	26 018	32 827
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 046 104	4 428 658
PRODUITS FINANCIERS :		
Intérêts et produits assimilés	706	394
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers divers		
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	706	394
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital :		
- Produits des cessions d'éléments d'actifs (sauf val. mobil. de placement)	0	0
- Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	522 240	34 503
- Autres	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	522 240	34 503
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL DES REPORT DE RESSOURCES		
TOTAL DES PRODUITS	4 569 050	4 463 555
Solde débiteur = Perte	1 167 860	
TOTAL GÉNÉRAL	5 736 910	4 463 555
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- dons en nature		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES (a)	A	B		C		D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute à la clôture de l'exercice (b)
		Virements de poste à poste ou provenant de l'actif circulant	Entrées	Virements de poste à poste ou à destination de l'actif circulant	Sorties	
IMMOBILISATIONS :						
Incorporelles						
LICENCE IV	762					762
LOGICIEL	5 412		0		0	5 412
	6 174					6 174
Corporelles						
TERRAIN	5 834		0		0	5 834
TRIBUNE	1 582 424		0		1 582 424	0
BOXES	356 993		0		356 993	0
BATIMENT EQUI FORUM	1 850 637				1 850 637	0
KIOSQUE EN BOIS	29 169					29 169
PISTE	987 829		0		0	987 829
GUICHET DES ENTREES			32 350			32 350
MATERIEL	186 023				74 030	111 993
MATERIEL RESTAURANT	3 615				2 915	700
MATERIEL EQUI FORUM	32 145		0		32 145	0
AGENCEMENTS	253 659				162 233	91 426
AGENC. EQUI FORUM	160 470				156 388	4 082
MATERIEL ROULANT	18 299		0		0	18 299
MATERIEL DE BUREAU	7 157		0		0	7 157
IMMOB EN COURS	0		0		0	0
	5 474 254	0	32 350	0	4 217 765	1 288 839
Financières			0		0	
TOTAL	5 480 428	0	32 350	0	4 217 765	1 295 013

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. L'orsqu'il existe des frais d'établissement, ils doivent faire l'objet d'une rubrique séparée.

(b) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A+B-C=D)

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES (a)	A	B	C			D
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS			Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (b)
		Dotations de l'exercice	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
IMMOBILISATIONS : Incorporelles						
LOGICIEL	2 900	1 334				4 234
	2 900	1 334			0	4 234
Corporelles						
TRIBUNE	1 146 976	19 794		1 166 770		0
BOXES	356 993			356 993		0
BATIMENT EQUI FORUM	575 177	34 260		609 437		0
KIOSQUE EN BOIS	21 089	2 920				24 009
PISTE	885 040	23 461				908 501
GUICHET DES ENTREES		3 111				3 111
MATERIEL	180 554	3 373		74 030		109 897
MATERIEL RESTAURANT	3 615	0		2 915		700
MATERIEL EQUI FORUM	26 794	1 595		28 389		0
AGENCEMENTS	218 083	4 860		137 005		85 938
AGENC, EQUI FORUM	138 619	5 780		140 317		4 082
MATERIEL ROULANT	13 271	2 267				15 538
MATERIEL DE BUREAU	5 976	70				6 046
	3 572 187	101 491		2 515 856		1 157 822
Financières						
TOTAL	3 575 087	102 825	0	2 515 856	0	1 162 056

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A+B-C=D)

TABLEAU DES PROVISIONS

Rubriques (a)	Solde d'ouverture (A)	Dotations de l'exercice (B)	Reprises de l'exercice (C)			Solde de clôture (A + B - C)
			Provision utilisée	Provision non utilisée	Autre	
Provisions pour dépréciation d'éléments d'actif	1 400,00 €	0,00 €	400,00 €			1 000,00 €
Total 1	1 400,00 €	0,00 €				1 000,00 €
Provisions pour risques et charges
Total 2
Total Général (1 + 2) (c)	1 400,00 €	0,00 €	1 000,00 €

IMPACT DES PROVISIONS SUR LES DIFFERENTS RESULTATS

	Dotations de l'exercice (A)	Reprises de l'exercice (B)			Solde (A - B)
		Provision utilisée	Provision non utilisée	Autre	
Résultat d'exploitation		
Résultat financier
Résultat exceptionnel
Total (d)		

(a) A développer si nécessaire

(b) provision non utilisée lorsque la charge effective est inférieure à la provision constituée

(c) (d) les totaux c) et d) doivent être égaux

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (194)
		A	B	C	D=A-B+C
Subventions

TOTAL

apports, dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (comptes 193, 195, 197)	Utilisation au cours de l'exercice (7893, 7895, 7897)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6893, 6895, 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (193,195,197)
		A	B	C	D=A-B+C
Apports
Sous- total
Dons Manuels
Sous- total
Legs et donations
Sous- total
TOTAL

TABLEAU DES AFFECTATIONS DE RÉSULTAT

I - ORIGINES		
1 - Report à nouveau antérieur	
2 - Résultat de l'exercice (1)		-1 167 860
3 - Prélèvements sur les réserves (a)	
II - AFFECTATIONS		
4 - Fonds Associatifs:	
5 - Affectations aux réserves :		
Réserves pour projets associatifs	
Réserves de régulation du financement des immobilisations	
Réserves de régulation des encouragements à l'élevage	
Autres réserves de régulation	
Réserves réglementées et réserves libres	-639 024	
6 - Report à nouveau (1)	-528 836	
TOTAUX	-1 167 860	-1 167 860
(a) indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués		
(1) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un montant négatif		

RESERVES POUR PROJETS ASSOCIATIFS

Intitulé des projets	Montant au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice		Montant en fin d'exercice
			consommation par affectation du résultat	consommation par investissement : transfert vers le compte 1027	
Projet 1
Projet 2
Projet 3
Projet 4
Projet 5
TOTAL					

NEANT

État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CRÉANCES (a)	Montant Brut	Degré de liquidité de l'actif		DETTES (b)	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à - 1 an	Échéance à + 1 an			Échéances à - 1 an	Échéances	
							à + 1 an	à + 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Créances rattachées à des participations				- 2 ans au maximum à l'origine				
Prêts (1)				- à + de 2 ans à l'origine				
Autres	135 445	135 445			696 324	147 021	510 601	38 702
Créances de l'actif circulant :				Emprunts et dettes financières, divers (2)				
Créances Clients et comptes rattachés	5 804	4 604	1 200	- Fonds Commun				
Autres				- Autres				
Charges constatées d'avance	7 746	7 746						
				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 747	66 747		
				Dettes fiscales et sociales	22 298	22 298		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
				Autres dettes	15 066	15 066		
				Produits constatés d'avance	89 828	89 828		
TOTAL	148 995	147 795	1 200	TOTAL	890 263	340 960	510 601	38 702
(1) Prêts accordés en cours d'exercice/Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice 0 € Emprunts remboursés en cours d'exercice euros 139 215 €				
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours				(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours				

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES DEUX DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N	Exercice N-1
I - PMH :		
- Nombre de réunions :	9	9
- Nombre de courses :	74	74
- Montant des enjeux :	343 304	354 789
II - P.M.U. Régional :		
- Nombre de courses support :	9	9
- Montant des enjeux :	167 162	165 900
III - P.M.U. National Régional (sur quelques courses de la réunion) :		
- Nombre de courses support :
- Montant des enjeux :
IV - P.M.U. National (sur toute la réunion) :		
- Nombre de réunions :	6	7
- Montant des enjeux :	27 904 903	29 316 411
V - Prix de courses distribués financés :		
- par les Sociétés Mères	1 256 170	1 356 260
- sur entrées et forfaits (galop) ou par les Fonds Régionaux (trot)	0	23 750
- sur fonds propres	17 000	28 250
Total distribué	1 273 170	1 408 260
VI - Personnel :		
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1
- Montant de la masse salariale de l'exercice	37 400	33 786

T.V.A. SUR RESSOURCES D'EXPLOITATION

	T.V.A.
RESSOURCES D'EXPLOITATION	
- Cotisations des Sociétaires	
- Entrées sur les hippodromes	1 139
- Ventes des programmes
- Plus-values sur prix de réclamations	272
- Produits de parrainage des épreuves
- Publications de la Société
- Ventes à consommer sur place (bar)
- Produits de concessions et locations	3 372
- Amendes
- Produits des terrains et autres lieux d'entraînement	485
- Locations diverses
- Autres produits d'activités annexes	29 614
- Subventions d'exploitation
- Redevances
- Produits du Pari Mutuel :
- Prélèvement P.M.U.	738 980
- Bénéfices Centimes P.M.U.
- Prélèvement P.M.H.	8 417
- Bénéfices Centimes P.M.H.
- Autres produits
- Produits exceptionnels
TOTAL T.V.A.	782 279

TABLEAU DES OPÉRATIONS DE PARI MUTUEL DE L'ANNÉE 2019

SDC de la LOIRE - FEURS (Hippique)	PARI MUTUEL HIPPODROME	PARI MUTUEL REGIONAL (hors internet)	PARI MUTUEL NATIONAL (hors internet)
- Sommes engagées par le public (1) - Paris annulés à rembourser - Balance entre le PMH et le PMU transmis - Tirelire - Reliquat perte (ou abondement) - Arrondis			
TOTAL	0,00	0,00	0,00
- Prélèvement au profit de la société H.T. (2) - T.V.A. sur produits des paris - Taxe Sécurité Sociale (3) - Taxe Etat (4) - Partenaires étrangers (produits) (5) - Sommes payées au public (6) - Impayés définitifs (7) - Mises reportées - Balance entre le PMH et le PMU transmis - Tirelire - Reliquat profit - Arrondis			
TOTAL	0,00	0,00	0,00
(1) [Sommes Encaissées] + [Mises Reportées] - [S. Remboursées] (2) [Produit brut des paris] - [Taxe Etat] - [Taxe S. Sociale] = Part Institution (Net SDC + Acompte Frais de Gestion PMU) (3) 1,80% sur les Sommes Engagées "Hippodrome" et "France Offline" (4) 4,60% sur les Sommes Engagées "Hippodrome" et "France Offline" (5) PBP sur enjeux des Collecteurs Etrangers, (6) Total des sommes payées au public (tickets gagnants et remboursés) (7) Saisir les impayés et les déduire de la ligne des Sommes payées au public			

TABLEAUX DES IMPAYÉS DÉFINITIFS

GAINS NON RETIRES AU PARI MUTUEL

Société des Courses de Feurs

Date réunion	Type de réunion	Collecteur	Montant des gains non réclamés	Total
24/03/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	63,49	
24/03/2019	Régionale	HIPPODROME	27,97	
24/03/2019	Locale	HIPPODROME	536,03	
				627,49
08/04/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	18,50	
08/04/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	8 178,48	
08/04/2019	Nationale	HIPPODROME	46,55	
08/04/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	90,09	
				8333,62
22/06/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	405,20	
22/06/2019	Locale	HIPPODROME	395,90	
				801,10
28/06/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	67,00	
28/06/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	9 077,69	
28/06/2019	Nationale	HIPPODROME	14,45	
28/06/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	42,64	
				9201,78
05/07/2019	Nationale	HIPPODROME	35,45	
05/07/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	6 567,22	
05/07/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	42,00	
				6644,67
16/07/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	29 398,74	
16/07/2019	Nationale	HIPPODROME	169,25	
16/07/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	132,86	
				29700,85
01/09/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	34,95	
01/09/2019	Régionale	HIPPODROME	27,80	
01/09/2019	Locale	HIPPODROME	635,55	
				698,30
02/09/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	3,00	
02/09/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	4 075,30	
02/09/2019	Nationale	HIPPODROME	73,80	
02/09/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	69,68	
				4221,78
16/10/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	72,00	
16/10/2019	Nationale	FRANCE OFFLINE	30 716,40	
16/10/2019	Nationale	HIPPODROME	132,99	
16/10/2019	Régionale	FRANCE OFFLINE	175,50	
16/10/2019	Régionale	HIPPODROME	3,38	
				31100,27
TOTAL				91329,86

Les comptes de 2019 ont été approuvés par l'Assemblée générale des membres de la Société dans sa séance
du 15 février 2020

Pour copie conforme :

Le Secrétaire Général ou le Trésorier,



VÉRIFIÉ sur pièces par le * _____

CERTIFIÉ EXACT par le Président de la Société :

A FEURS , le 15 février 2020



Vu par M. le Directeur des Haras de la Circonscription

de _____

A _____ , le _____ 2020

* Trésorier-Payeur ou Receveur des Finances

OBSERVATIONS DU MINISTÈRE DES FINANCES

OBSERVATIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 382.903 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 046 103.35 Euros et dégageant un déficit de 1.167.860 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la demande de la chambre régionale des comptes, la situation de l'hippodrome vis à vis de la commune de Feurs a été régularisée sur cet exercice.

La ville est désormais propriétaire des bâtiments du site de l'hippodrome entraînant ainsi une sortie de l'actif de la société hippique de la Loire des immobilisations identifiées au 30/06/2019.

La perte exceptionnelle liée à cette opération s'élève à - 1 179 669 € sur l'exercice.

Par ailleurs, le conseil municipal de la commune de Feurs du 25 mars 2019 a décidé de résilier la convention de subventionnement du 17 décembre 2002 telle que modifiée par l'avenant du 17 mars 2011 et la convention d'occupation de l'hippodrome de Feurs dévolue à la société hippique de la Loire du 12 février 2003 telle que modifiée par l'avenant du 17 mars 2011.

Suivant les délibérations du conseil municipal de la commune de Feurs du 24 juin 2019, la société hippique de la Loire a été autorisée à occuper le domaine public de l'hippodrome pour une durée de 3 ans.

Pour cette occupation, elle devra s'acquitter d'une redevance annuelle de 10 000 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association fait régulièrement appel à des contributions volontaires et au bénévolat. Nous vous informons qu'il n'existe pas, à ce jour, d'outil mis en place pour les valoriser d'une façon précise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 174		
Terrains	5 834		
Constructions sur sol propre	4 807 052		32 350
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	221 784		
Installations générales agencements aménagements divers	414 130		
Matériel de transport	18 298		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 157		
TOTAL	5 474 255		32 350
TOTAL GENERAL	5 480 429		32 350

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 174	6 174
Terrains			5 834	5 834
Constructions sur sol propre		3 790 054	1 049 347	1 049 347
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		109 091	112 693	112 693
Installations générales agencements aménagements divers		318 622	95 508	95 508
Matériel de transport			18 298	18 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 157	7 157
TOTAL		4 217 766	1 288 838	1 288 838
TOTAL GENERAL		4 217 766	1 295 013	1 295 013

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 900	1 334		4 234
Constructions sur sol propre	2 985 275	83 546	2 133 200	935 621
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	210 963	4 968	105 335	110 597
Installations générales agencements aménagements divers	356 702	10 640	277 322	90 020
Matériel de transport	13 271	2 267		15 538
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 976	70		6 046
TOTAL	3 572 188	101 491	2 515 857	1 157 822
TOTAL GENERAL	3 575 088	102 825	2 515 857	1 162 056

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 334				
Constructions sur sol propre	83 546				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 968				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 640				
Matériel de transport	2 267				
Matériel de bureau informatique mobilier	70				
TOTAL	101 491				
TOTAL GENERAL	102 825				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 400		400		1 000
TOTAL	1 400		400		1 000
TOTAL GENERAL	1 400		400		1 000
Dont dotations et reprises d'exploitation			400		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 200		1 200
Autres créances clients	4 604	4 604	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 290	12 290	
Groupe et associés	11 566	11 566	
Débiteurs divers	111 590	111 590	
Charges constatées d'avance	7 746	7 746	
TOTAL	148 995	147 795	1 200

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	691 251	103 246	549 303	38 702
Emprunts et dettes financières divers	5 073	5 073		
Fournisseurs et comptes rattachés	66 747	66 747		
Personnel et comptes rattachés	3 776	3 776		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 334	3 334		
Impôts sur les bénéfices	169	169		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 942	14 942		
Autres impôts taxes et assimilés	76	76		
Autres dettes	15 066	15 066		
Produits constatés d'avance	89 828	89 828		
TOTAL	890 263	302 258	549 303	38 702
Emprunts remboursés en cours d'exercice	139 736			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	111 552
Total	111 552

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 073
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 149
Dettes fiscales et sociales	2 868
Total	58 090

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 746
Total	7 746
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	89 828
Total	89 828

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4184 euros au titre du contrôle légal des comptes.

Il n'y a pas d'honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles****Détail des dettes garanties par des sûretés réelles**

Emprunt du	:	CRCA 825 KE Financement EquiForum Ech 2024
Montant initial de cette garantie	:	600 000
Montant restant dû en capital	:	356 642
Nature de la sûreté réelle	:	CESSION DE CREANCE LOI DAILLY
	:	MONTANT RESTANT GARANTIE AU 31/12/2015 : 480000 €

Emprunt du	:	CM 825 KE Financement EquiForum Ech 2024
Montant initial de cette garantie	:	600 000
Montant restant dû en capital	:	310 911
Nature de la sûreté réelle	:	CESSION DE CREANCE LOI DAILLY
	:	MONTANT RESTANT GARANTIE AU 31/12/2015 : 480000 €

Emprunt du	:	CCM FOREZIEN
Montant initial de cette garantie	:	81 810
Montant restant dû en capital	:	23 698
Date de fin d'échéance de la garantie	:	15/02/2021
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT DES COMPTES

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



KPMG Entreprises
Loire Haute-Loire
39 rue Jean Moulin
BP 203
42313 Roanne Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 77 67 03 03
Télécopie : +33 (0)4 77 67 06 06
Site internet : www.kpmg.fr

*Association Société Hippique
de la Loire*
**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019

Association Société Hippique de la Loire
Boulevard de l'Hippodrome - 42110 Feurs

Ce rapport contient 2 pages

Référence : YB/mr

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92096 Paris la Defense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises
Loire Haute-Loire
39 rue Jean Moulin
BP 203
42313 Roanne Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 77 67 03 03
Télécopie : +33 (0)4 77 67 06 06
Site internet : www.kpmg.fr

Association Société Hippique de la Loire

Siège social : Boulevard de l'Hippodrome - 42110 Feurs

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'Association Société Hippique de la Loire,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association Société Hippique de la Loire, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Roanne, le 4 février 2020

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Yves Baumes
Commissaire aux comptes



KPMG Entreprises
Loire Haute-Loire
39 rue Jean Moulin
BP 203
42313 Roanne Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 77 67 03 03
Télécopie : +33 (0)4 77 67 06 06
Site internet : www.kpmg.fr

*Association Société Hippique
de la Loire*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Association Société Hippique de la Loire
Boulevard de l'Hippodrome - 42110 Feurs
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB/mr

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Defense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises
Loire Haute-Loire
39 rue Jean Moulin
BP 203
42313 Roanne Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 77 67 03 03
Télécopie : +33 (0)4 77 67 06 06
Site internet : www.kpmg.fr

Association Société Hippique de la Loire

Siège social : Boulevard de l'Hippodrome - 42110 Feurs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'Association Société Hippique de la Loire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Société Hippique de la Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé en page 6 de l'annexe des comptes annuels, concernant la sortie de l'actif des bâtiments du site de l'hippodrome. Cette opération génère une charge nette de 1 179 669 € qui figure en résultat exceptionnel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Roanne, le 4 février 2020

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Yves Baumes
Commissaire aux comptes

SOCIÉTÉ DES COURSES
de FEURS
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

BUDGET
DE L'EXERCICE 2020

Exercice commençant le 1er Janvier 2020 et se terminant le 31 Décembre 2020

M. VACHER Gerard	Président, à La Grande Motte - 42110 FEURS
M MICHOLET Jean-Pierre	Vice-Président, à Rue Cl. Marcus - 42210 MARCLOPT
M BENEYCY Guy	Vice-Président, à Rue Montesquieu - 42110 FEURS
M. DUVERGER Daniel	Trésorier, à LD " Le Couéra" - 42130 ST ETIENNE LE MOLARD

Siège social : 3 Boulevard de l'Hippodrome - 42110 FEURS

Nom et adresse de la personne à qui la correspondance doit être envoyée :

BUDGET DE L'ANNEE 2020

CHARGES (Hors Taxes)	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION (1) :		
ACHATS :	7 300	38 800
SERVICES EXTÉRIEURS	53 800	56 800
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS :		
Charges de Pari Mutuel Hippodrome (concessionnaire)	0	0
Autres	461 800	487 400
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS :	8 900	9 100
CHARGES DE PERSONNEL :		
Salaires et traitements	37 700	36 600
Charges sociales	12 200	14 700
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :		
Charges de Pari Mutuel Urbain Régional	8 700	8 700
Charges de Pari Mutuel Urbain National (y compris redevances Stés mères)	3 147 000	2 806 000
Charges de Pari Mutuel Urbain Local (internet)		
Charges d'autres organismes communs	1 100	1 100
Charges spécifiques: Encouragements à l'élevage financés sur fonds propres	15 000	15 000
Charges diverses de gestion courante	0	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	30 100	183 200
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 783 600	3 657 400
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 200	12 500
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	11 200	12 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital :		
- valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés (a)		
- autres		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL DES ENGAGEMENTS A REALISER		
TOTAL DES CHARGES	3 794 800	3 669 900
Solde créditeur = excédent	96 600	7 100
TOTAL GÉNÉRAL	3 891 400	3 677 000
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) A l'exception des valeurs mobilières de placement

BUDGET DE L'ANNEE 2020

PRODUITS (Hors Taxes)	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
PRESTATIONS DE SERVICES ET VENTES DE MARCHANDISES :		
Cotisations des sociétaires	6 000	6 000
Ressources rattachées à l'organisation des réunions :		
- Entrées sur hippodrome	6 000	6 200
- Ventes de programmes		
- Plus values sur prix de réclamation		
- Produits de parrainage des épreuves		
Ressources rattachées à des prestations annexes à l'organisation des réunions :		
- Ventes à consommer sur place (Bar)		
- Produits des concessions et locations	9 900	24 300
- Autres ressources		
Produits des terrains et autres lieux d'entraînement	2 700	2 200
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes	91 200	96 700
PRODUCTION IMMOBILISÉE :		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :	551 700	213 200
PRODUITS DU PARI MUTUEL ET SERVICES COMMUNS :		
Pari mutuel hippodrome (Prélèvement société et bénéfices centimes)	37 000	37 000
Pari mutuel urbain régional (Prélèvement société et bénéfices centimes)	21 500	21 500
Pari mutuel urbain national (Prélèvement société et bénéfices centimes)	3 147 000	3 212 000
Autres produits des services communs		
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :	0	0
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS :		
TRANSFERTS DE CHARGES :	15 000	19 000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 888 000	3 638 100
PRODUITS FINANCIERS :		
Intérêts et produits assimilés	400	400
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers divers		
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	400	400
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital :		
- Produits des cessions d'éléments d'actifs (sauf val. mobil. de placement)		
- Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	3 000	38 500
- Autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000	38 500
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL DES REPORT DE RESSOURCES		
TOTAL DES PRODUITS	3 891 400	3 677 000
Solde débiteur = Perte		
TOTAL GÉNÉRAL	3 891 400	3 677 000
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		

Les projets de budgets de 2020 ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Société dans sa séance
du

Pour copie conforme :

Le Secrétaire Général ou le Trésorier,

CERTIFIÉ EXACT par le Président de la Société :

A FEURS, le 15 02 20



Visa du Directeur Départemental des Finances
Publiques

A _____, le _____

Visa du Directeur des Haras de la Circonscription

d _____

A _____, le _____

OBSERVATIONS DU MINISTÈRE DES FINANCES

OBSERVATIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

